

# Parcours de prise de décision pour les commotions cérébrales

## Étapes et responsabilités : Identifier une commotion cérébrale soupçonnée



**Élève:**

- Reçoit un coup à la tête, au visage, au cou ou à la suite d'un coup au corps dont la force se répercute jusqu'à la tête (observée ou reportée).
- Par conséquent, l'adulte responsable (p. ex. enseignant/entraîneur/surveillant) soupçonne une commotion cérébrale.

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Arrêtez l'élève de participer à l'activité.
- Initiez le Plan de mesures d'urgence (Utilisez le Plan de mesures d'urgence de l'école).

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Vérifiez si l'élève présente l'un ou plusieurs des Signaux d'alerte (Utilisez l'Outil de reconnaissance d'une commotion cérébrale soupçonnée ou l'Outil de dépistage des commotions cérébrales de poche).

**Est-ce une urgence médicale ?**

Non

Oui

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Retirez l'élève de l'activité ou du jeu si que l'élève peut être déplacé de façon sécuritaire.

**Est-ce qu'un professionnel de la santé agréé est présent ?**

Oui

Non

**Médecin/Infirmier praticien**

- Complétez un examen médical sur les lieux (Utilisez l'Outil d'évaluation de la commotion dans le sport 5 (SCAT5) ou le Child-SCAT5).

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Vérifiez pour d'autres signes et symptômes d'une commotion cérébrale (Utilisez l'Outil de reconnaissance d'une commotion cérébrale soupçonnée ou l'Outil de dépistage des commotions cérébrales de poche).

**Est-ce une commotion cérébrale soupçonnée ?**

Non

Oui

**Élève:**

- Une commotion cérébrale N'EST PAS soupçonnée (Aucun signe et/ou symptôme est observé ou reporté).
- Ne peut pas retourner à l'activité physique pour au moins 24 heures même si que l'élève dit qu'il se sent mieux.

**Élève:**

- Une commotion cérébrale est soupçonnée (Avec signe(s) et/ou symptôme(s) observé(s) ou reporté(s)).
- A besoin d'une évaluation médicale urgente par un médecin ou un infirmier praticien.

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Appelez le 911 pour une évaluation médicale d'urgence et pour un transport immédiat par ambulance au service d'urgence le plus proche.
- L'élève ne doit pas rester seul jusqu'à l'arrivée des services médicaux d'urgence.
- Donnez une copie complétée de l'Outil de reconnaissance d'une commotion cérébrale soupçonnée au parent/tuteur.
- Suivez les autres procédures pour les SIGNAUX D'ALERTE.

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Contactez le parent/tuteur afin de l'informer au sujet de l'incident et de l'importance d'une surveillance continue.
- L'élève peut aller à l'école, mais il/elle ne doit pas retourner à l'activité physique pour au moins 24 heures car les signes et/ou symptômes peuvent prendre des heures ou des jours avant d'apparaître.
- Informez le directeur d'école à propos de l'incident.

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Contactez le parent/tuteur afin de l'informer au sujet de l'incident.
- Informez le parent/tuteur à propos du besoin de chercher l'élève pour un examen médical dès que possible, le jour même.
- Surveillez et documentez tout changement au niveau des signes et/ou symptômes que l'élève ressent jusqu'à l'arrivée de leur parent/tuteur.
- Donnez une copie complétée de l'Outil de reconnaissance d'une commotion cérébrale soupçonnée avec une copie du formulaire de Documentation de l'examen médical au parent/tuteur.
- Informez le directeur d'école de la commotion cérébrale soupçonnée.

**Enseignant/entraîneur/surveillant**

- Contactez le parent/tuteur pour fournir des renseignements à propos de l'incident et le nom de l'hôpital.
- Informez la direction à propos de la commotion cérébrale soupçonnée.

**Parent/tuteur/école**

- Continuez de surveiller l'élève pour au moins 24 heures pour une apparition retardée des signes et symptômes.

**Directeur de l'école/gestion des cas de commotion**

- Informez le personnel de l'école de la commotion cérébrale soupçonnée

**Parent/tuteur/école**

- L'élève est permis de retourner à l'activité physique si aucun signe ou symptôme apparaît après 24 heures.
- Une Autorisation médicale n'est pas requise.

**Parent/tuteur/école**

- S'il y a une apparition de signe(s) et/ou symptôme(s), l'élève a besoin d'un examen médical dès que possible, le jour même.

**Médecin/Infirmier praticien**

- Complétez un Examen médical (Utilisez l'Outil d'évaluation de la commotion dans le sport 5 (SCAT5) ou le Child-SCAT5)

**Parent/tuteur**

- Complétez le formulaire de Documentation de l'examen médical.
- Informez le directeur d'école des résultats de l'Examen médical.
- Prenez un rendez-vous avec le fournisseur de soins primaires de l'élève (médecin de famille ou infirmier praticien) afin d'assurer la continuité du suivi durant la stratégie progressive du Retour à l'école et du Retour au sport/activité physique.

**Élève:**

- Une commotion cérébrale a été diagnostiquée par un médecin ou un infirmier praticien.

# Parcours de prise de décision pour les commotions cérébrales

## Étapes et responsabilités : Commotion cérébrale diagnostiquée



**Élève:**

- Commencez la stratégie progressive sous surveillance médicale du Retour à l'école et du Retour au sport.

**Directeur de l'école/gestion des cas de commotion**

- Informez le diagnostic à l'ensemble du personnel scolaire qui travaillent avec l'élève commotionné.
- Établissez l'équipe collaborative et désignez un chef parmi le personnel de l'école.
- Rencontrez le parent/tuteur pour :
  - Recevoir une copie complétée du formulaire de Documentation de l'examen médical.
  - Expliquer l'importance de compléter les préparatifs à la maison avant de retourner à l'école.
  - Donner une copie du formulaire pour le Retour à l'école et pour le Retour au sport/activité physique.

**Élève**

- Commencez la stratégie progressive et personnalisée du Retour à l'école et du Retour au sport/activité physique.

**Parent/tuteur**

- Contactez le directeur de l'école/gestion des cas de commotion une fois que l'élève a :
  - Complété l'Étape A et l'Étape B de la Stratégie du Retour à l'école et;
  - Complété au moins l'Étape 1 de la Stratégie du Retour au sport.

**Directeur de l'école/gestion des cas de commotion**

- Rencontrez le parent/tuteur pour :
  - Expliquer le rôle de l'école pour appuyer la progression de l'élève au cours de chaque étape de la stratégie de Retour à l'école et de Retour au sport/activité physique.
  - Donner une copie du formulaire d'Accommodations personnalisées pour l'apprentissage suite à une commotion cérébrale.
  - Les informer des participants de l'équipe collaborative et du rôle du parent/tuteur au sein de l'équipe.
  - Encourager la communication ouverte afin d'aider à compléter le reste des étapes avec une approche collaborative en équipe.

**Élève:**

- Retourne à l'école.
- Rencontre le directeur de la gestion des cas de commotion pour identifier quelles accommodations scolaires sont requises basées sur les symptômes post-commotionnels.

**Retour à l'école – Étape C**

- L'élève peut retourner à l'école à temps partiel en tant qu'observateur avec une utilisation maximale des accommodations scolaires.

L'élève peut passer directement à l'étape D, à moins d'en être avisé autrement.

**Retour à l'école – Étape D**

- L'élève fréquente l'école à temps partiel avec une utilisation modérée des accommodations scolaires.
- L'élève peut augmenter leurs activités académiques progressivement

**Retour à l'école – Étape E**

- L'élève peut travailler vers une journée complète à l'école avec une utilisation minimale des accommodations scolaires.

L'élève peut passer directement à l'étape F, à moins d'en être avisé autrement.

**Retour à l'école – Étape F**

- L'élève fréquente l'école à temps plein sans l'utilisation des accommodations scolaires.
- L'élève peut reprendre graduellement les activités académiques régulières et faire du rattrapage pour les travaux scolaires manqués.
- La stratégie du Retour à l'école est terminée.

Si l'élève démontre ou signale l'apparition ou l'aggravation de n'importe quel signe ou symptôme, l'élève doit être réévalué afin d'obtenir une autorisation médicale.

**Élève:**

- Continu de progresser graduellement à travers du reste des étapes de la stratégie du Retour au sport/activité physique.

**Retour au sport/activité physique – Étape 2**

- L'élève peut faire de l'activité aérobique individuel, de faible intensité, dans le but d'augmenter sa fréquence cardiaque.

**Retour au sport/activité physique – Étape 3**

- L'élève peut, de façon individuelle, faire des activités physiques sans impact qui sont propres au sport pratiqué afin d'ajouter du mouvement.

**Retour au sport/activité physique – Étape 4**

- L'élève peut faire des exercices d'entraînement sans contact dans le but d'accroître la coordination et la charge cognitive.

**Directeur de l'école/gestion des cas de commotion**

- Informez le parent/tuteur que l'élève a complété l'Étape F de la stratégie du Retour à l'école et l'Étape 4 de la stratégie du Retour au sport/activité physique.
- Informez le parent/tuteur de l'importance d'obtenir une autorisation médicale du médecin ou de l'infirmier praticien de l'élève.

**Parent/tuteur**

- Donnez au directeur d'école une copie du formulaire de la stratégie du Retour au sport/activité physique avec la section Examen médical signée par le parent/tuteur.

**Retour au sport/activité physique – Étape 5**

- L'élève peut pleinement participer à des activités physiques (cours d'éducation physique, activités intra-muros ou interscolaires) durant des pratiques avec contact et/ou des compétitions sportives sans contact.

**Retour au sport/activité physique – Étape 6**

- L'enfant peut à nouveau pleinement participer à n'importe quelle activité physique, pratique ou compétition sportive avec ou sans contact.
- La stratégie du Retour au sport est terminée.

- L'élève est surveillé par l'école et le parent/tuteur pour une apparition ou une aggravation de n'importe quel signe et/ou symptôme.
- L'élève est surveillé par l'école et le parent/tuteur pour une détérioration des habitudes de travail ou de la performance académique.
- Si l'élève est incapable de tolérer les activités qui sont suggérées à n'importe quelle étape spécifique, cette personne doit retourner à l'étape précédente pour au moins 24 heures.
- Il se peut que l'élève ait besoin de retourner à une étape précédente plus d'une fois durant le processus de récupération.
- Le progrès de l'élève est documenté avec un partage des résultats entre l'école et le parent/tuteur à la fin de chaque étape.